

COMMUNE
DE DUCY SAINTE MARGUERITE

Département du CALVADOS (14)
Arrondissement de BAYEUX
Canton de THUE ET MUE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 5 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal légalement convoqué le mercredi trente et un mars 2022 s'est réuni le mardi cinq avril 2022 à 20 H 00 en mairie de Ducus Sainte Marguerite, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LEMOUSSU, Maire.

Date de convocation :
31 mars 2022

Date d'affichage :
31 mars 2022

Nombre de conseillers :
En exercice : 10
Présents : 07
Votants : 08

Conseiller(e)s Présent(e)s : M^{mes} Silvia COSTA, Emilie PINCON, Emmanuelle CALIGNY, Marie BUON.

M^{rs} Daniel LEMOUSSU, Patrick LEHERISSIER, René PETRICH,

Absente non-excusee : Mme Angélique ROMUALD

Absents excusés : M. Guillaume DAUXAIS a donné pouvoir à M. LEMOUSSU Daniel
Mme Maud CREVON

Secrétaire de séance : Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. M René PETRICH a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la séance du 15 mars 2022,
- Vote du Budget Primitif 2022 – Budget Communal,
- Vote du Budget Primitif 2022 – Budget Assainissement,
- Dématérialisation des actes administratifs – convention avec la Préfecture.
- Adhésion de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC ENERGIE.
- Questions diverses

APPROBATION

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE MARDI 15 MARS 2022

Sans remarque particulière de la part des membres du conseil municipal, le compte rendu de la séance du 15 mars 2022 est approuvé.

Vote :

Unanime

Pour - . .

Contre - . .

Abstention - . .

MODIFICATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 COMMUNE POUR LES RESTES A REALISER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les restes à réaliser de 2021 ont été modifiés, concernant les frais d'étude à l'article 2031. La somme a reporté était de 7008 € au lieu de 7 200,00 €.
Le conseil municipal est invité à délibérer pour accepter cette modification des reports 2022.

DELIBERATION :

Après cet exposé, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré décident :

* **D'approuver** la modification des restes à réaliser à l'article 2031 pour un montant de 7008,00 €.

* **De modifier** le compte administratif 2021 en inscrivant le montant des restes à réaliser de la façon suivante :

En investissement dépenses : 152 782,54 €

En investissement recettes : 51 500,00 €

AFFECTATIONS DES RESULTATS – BUDGET 2022 – COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

a) Affectation des résultats BUDGET COMMUNE :

M. LEMOUSSU Daniel explique au conseil municipal que les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement doivent faire l'objet d'une affectation de résultats.

	Résultats de clôture 2021	RAR 2021
Dépenses investissement		152 782,54
Recettes investissement		51 500,00
TOTAL INVESTISSEMENT	3 570,77	
TOTAL FONCTIONNEMENT	155 408,11	
TOTAL	158 978,88	

↳ Après avoir entendu toutes les explications, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

- 1) 001 Excédent d'investissement reporté au BP 2022 : **3 570,77**
 2) 002 Excédent de fonctionnement reporté au BP 2022 : **155 408,11**

Vote : Unanime Pour - . . Contre - . . Abstention - . .

b) Affectation des résultats BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT :

M. LEMOUSSU Daniel explique au conseil municipal que les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement doivent faire l'objet d'une affectation de résultats.

	Résultats de clôture 2021	RAR 2021
Dépenses investissement		
TOTAL INVESTISSEMENT	- 3 334,69	
TOTAL FONCTIONNEMENT	38 863,31	
TOTAL	35 528,62	

↳ Après avoir entendu toutes les explications, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

- 1) 001 Déficit d'investissement reporté au BP 2022 : **- 3 334,69**
 2) Article 1068 : affectation de résultats (invest. Recettes) : **3 334,69**
 3) 002 Excédent de fonctionnement reporté au BP 2022 : **35 528,62**

Vote : Unanime Pour - . . Contre - . . Abstention - . .

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET COMMUNAL

Le budget communal pour l'exercice 2022 est présenté corrigé des remarques faites lors de l'examen en commission des finances du 1^{ER} mars 2022 et lors du débat d'orientation budgétaire au Conseil municipal du 15 mars 2022.

Monsieur le Maire présente le budget primitif de la commune pour l'exercice 2022 :

Section d'exploitation	203 696,77 €
➤ Dépenses	241 550,11 €
➤ Recettes	
Section d'Investissement	215 917,54 €
➤ Dépenses	215 917,54 €
➤ Recettes	

Le budget primitif 2022 – Communal est proposé en suréquilibre de 37 853,34 €.

DELIBERATION :

Vu les articles L1612-1 et suivants du code général des collectivités,

Après cet exposé, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré décident :

- **D'approuver** le budget prévisionnel – Budget Communal pour l'exercice 2022 exposé ci-dessus.

Vote :	<input checked="" type="checkbox"/> Unanime	<input type="checkbox"/> Pour - . .	<input type="checkbox"/> Contre - . .	<input type="checkbox"/> Abstention - . .
---------------	---	-------------------------------------	---------------------------------------	---

VOIR TABLEAUX CI-JOINTS EN ANNEXE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le budget assainissement 2022 est équilibré et autofinancé.

Les recettes sont essentiellement issues de la redevance sur la consommation d'eau potable. Ces recettes doivent compenser les recettes d'entretien de la station et le remboursement des emprunts.

Notre budget assainissement est stable chaque année.

Monsieur le Maire présente le budget annexe – Budget Assainissement pour l'exercice 2022.

Section d'exploitation	64 018,62 €
➤ Dépenses	64 018,62 €
➤ Recettes	
Section d'Investissement	25 485,44 €
➤ Dépenses	25 485,44 €
➤ Recettes	

DELIBERATION :

Vu les articles L1612-1 et suivants du code général des collectivités,

Après cet exposé, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré décident :

- **D'approuver** le budget annexe – Budget Assainissement pour l'exercice 2022 exposé ci-dessus.

Vote :	<input checked="" type="checkbox"/> Unanime	<input type="checkbox"/> Pour - . .	<input type="checkbox"/> Contre - . .	<input type="checkbox"/> Abstention - . .
---------------	---	-------------------------------------	---------------------------------------	---

DEMATERIALIZATION DES ACTES ADMINISTRATIFS – CONVENTION AVEC LA PREFECTURE

Depuis le 1^{er} juin 2017, la sous-préfecture de Bayeux ne renvoie plus les actes administratifs qui lui sont envoyés. Pour les récupérer, il est obligatoire de se présenter soit le mardi soit le jeudi dans leurs locaux.

Pour éviter ces désagréments, une convention peut être signée avec la Préfecture pour dématérialiser les actes. Ces derniers pourront être ainsi transmis via un portail spécifique en direction de la sous-préfecture, et retournés en mairie de la même manière, sans entraver le contrôle de légalité.

Pour finaliser cette dématérialisation, il est obligatoire de passer par un opérateur habilité pour créer une signature électronique spécifique à la dématérialisation.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer sur la mise en place de la dématérialisation des actes administratifs. Une mise à jour du logiciel sera nécessaire pour récupérer les documents.

DELIBERATION :

Après cet exposé, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Acceptent de mettre en place la dématérialisation des actes administratifs.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la préfecture pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat.**
- **Autorise Monsieur le Maire à demander un devis auprès de MODULARIS pour le choix de l'opérateur qui va créer le certificat de signature.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer le devis pour le choix de l'opérateur qui mettra en place le certificat de signature.**

Vote :	<input checked="" type="checkbox"/> Unanime	<input type="checkbox"/> Pour - . .	<input type="checkbox"/> Contre - . .	<input type="checkbox"/> Abstention - . .
---------------	---	-------------------------------------	---------------------------------------	---

ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BAYEUX INTERCOM AU SDEC ENERGIE

Vu, l'article 5.1 des statuts du SDEC ÉNERGIE, issus de l'adhésion de la Communauté Urbaine de Caen la mer, acté par arrêté inter préfectoral du 27 décembre 2016,

Vu, la délibération de la Communauté de communes Bayeux Intercom en date du 3 mars 2022, relative à son souhait d'adhérer au SDEC ÉNERGIE pour le transfert de sa compétence « Eclairage Public »,

Vu, la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 24 mars 2022, acceptant cette demande d'adhésion et de transfert de compétence.

CONSIDERANT que, par délibération en date du 3 mars 2022, la Communauté de Communes Bayeux Intercom a émis le souhait d'être adhérente au SDEC ÉNERGIE afin de pouvoir lui transférer sa compétence « Eclairage Public » des zones d'activités économiques (ZAE).

CONSIDERANT que lors de son assemblée du 24 mars 2022, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé l'adhésion de la Communauté de communes Bayeux Intercom, à compter de la date de publication de l'arrêté préfectoral actant cette adhésion.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente du SDEC ÉNERGIE a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette demande d'adhésion.

Monsieur le Maire soumet cette proposition d'adhésion de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC ÉNERGIE au conseil municipal.

➤ **Après avoir entendu toutes les explications, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC ÉNERGIE.**

Vote :

Unanime

Pour - . .

Contre - . .

Abstention - . .

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Lettre collectif Carcagny sur la continuité du Chemin Bosquain : Mme Caligny demande si la mairie a apporté une réponse au collectif. M. le Maire indique qu'il n'a pas encore répondu à ce courrier mais qu'il a échangé avec MME la Maire de Carcagny à ce sujet et qu'il convient de programmer une rencontre sur le terrain, avec les propriétaires riverains.

Travaux RD 34 et RD82

Les travaux vont commencer le 19 avril 2021 pour une durée d'environ 6 semaines. Des réunions de suivi du chantier auront lieu chaque semaine le lundi à 14H. L'entreprise JONES TP informera les habitants concernés des restrictions de circulation au fur et à mesure des besoins

Compte rendu des commissions STM :

Commission finances : M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. Ozenne Président de Seules, Terre et Mer, adressé aux élus communautaires et aux membres de la commission finances faisant état des difficultés budgétaires principalement dues aux dépenses liées à la crise sanitaire, et maintenant à la flambée des prix, en particulier celle des carburants, due à la situation géopolitique et la guerre en Ukraine. Cette situation affecte directement le personnel de STM, une réflexion sur les salaires des agents embauchés sur la base de petits contrats (domaine scolaire et périscolaire) doit être menée. Le vote du budget aura lieu lors du Conseil Communautaire du 14 avril, il faudra répondre à l'urgence du moment soit en reportant des investissements, soit en augmentant sensiblement l'impôt. Plusieurs membres du Conseil font remarquer que l'augmentation de l'impôt, même modérée comparée à celles d'autres CC, va toucher les contribuables eux aussi impactés par les hausses des prix, et que cette augmentation ne sera probablement pas revue à la baisse par la suite, même si la conjoncture économique s'améliore... Ils préféreraient donc un report des investissements.

Commission Environnement : Concernant les déchets, une étude a été lancée, conjointement avec Collectéa, pour la mise en place d'une tarification incitative à l'horizon 2024. Cette tarification incitative doit permettre la réduction des déchets, en particulier de ceux destinés à l'enfouissement. La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (déchets enfouis) va passer de 40€ la tonne en 2022 à 65€ la tonne en 2025, et, sans réduction des volumes d'enfouissement, la taxe sur les ordures ménagères augmentera fortement.

Clos et délibéré les jours, mois et an que susdits



Le Maire,
Daniel LEMOUSSU.

Compte Administratif 2021 préparation Budget primitif 2022		Commission Finances du 1 mars 2022 Orientation budgetaires du CM du 15 mars 2022			Remarques modifs CM du 5/04
DEPENSE DE FONCTIONNEMENT		BP 2021	CA 2021	BP 2022	
023	Virement à la section d'investissement	99 000,00 €		108 466,77 €	
11	Charge à caractère général	20 900,00 €	16 684,25 €	29 240,00 €	
60611	Fournitures non stockables eau	500,00 €	472,48 €	500,00 €	
	SAUR Mairie et logement communal	400,00 €	390,09		
	SAUR Cimetière				
60612	Fournitures non stockables électricité - EDF	1 500,00 €	1 231,34 €	1 700,00 €	
60631	Fourniture d'entretien et de petits équipements	200,00 €	570,91 €	500,00 €	
	AGRI BESSIN - Produits et accessoires	100,00 €			
	Produits d'entretien	100,00 €			
60632	Fournitures de petit équipement	600,00 €	578,70 €	1 500,00 €	
	Outillage :	300,00 €		300,00 €	
	Présentoirs, affichages, écharpes	200,00 €		200,00 €	
	Divers (gants ...) arbres fruitiers	100,00 €	578,70 €	300,00 €	
60636	Vêtements de travail	100,00 €	159,70 €	100,00 €	
6064	Fourniture administrative	1 300,00 €	94,35 €	500,00 €	
	Bureau Vallée - Papeterie	400,00 €	94,35 €	250,00 €	
	LA POSTE - Registre, feuillets - (registre conseil + urbanisme)	100,00 €		250,00 €	
	IBC - Toner	800,00 €			
611	Contrat de prestations de services	4 500,00 €	3 835,43 €	4 950,00 €	
	SYNDIYA - Espaces verts	4 200,00 €	3 835,43 €	4 250,00 €	
	CONTY - maintenance consommables			400,00 €	
	FREDON - Nids de frelons	300,00 €		300,00 €	
6135	Locations mobilières pour imprévus -	2 000,00 €		2 000,00 €	
615221	Entretien et réparations bâtiments	1 300,00 €	403,20 €	5 150,00 €	
	Entretien (mairie et salle)	300,00 €	60,00 €	800,00 €	
	Réparations Appartement		343,20 €		
	Mairie (3 radiateurs...)			1 500,00 €	X
	Salle communale (reparation four, hotte)	1 000,00 €		1 000,00 €	
	Pose défibrillateur et éclairage ext.			700,00 €	
	Remplacement bloc sécurité Salle communale			1 150,00 €	
615231	Entretien et réparations Voiries	1 400,00 €	4 411,71 €	750,00 €	
	VOIRIE SERVICE - Balayage (125x6)	660,00 €	736,89 €	750,00 €	
	Divers - elagage - PEI du Château - Bordures rte loucelles		2 832,00 €	250,00 €	
	COMAT - Panneaux fin 30 km/h en 2021 - Panneaux Adequat 2021	740,00 €	842,82 €		
615232	Réseaux (contrôle PEI) 4 x 50 €	200,00 €			
61558	Autres biens mobiliers	400,00 €	405,12 €	500,00 €	
	Réparation petit matériel			90,00 €	
	Aménagement Espace Jeux : mis en INVST				
	Entretien cloches	400,00 €	405,12 €	410,00 €	
6156	Maintenance	400,00 €	505,06 €	500,00 €	
	Assistance Modularis + transfert données (110)	200,00 €	121,74 €	300,00 €	
	GUERIN - Contrôle des extincteurs	200,00 €	183,32 €	200,00 €	
	Autres (contrôles PEI)		200,00 €		
6161	Assurance multirisques - Allianz	2 100,00 €	2 036,74 €	2 200,00 €	
6182	Documentation générale - lettre du maire	200,00 €	173,74 €	190,00 €	
6226	Honoraires			3 000,00 €	
	Division 3 chemins ruraux			3 000,00 €	
	Contrôle médical personnel				
6227	Frais d'actes et de contentieux				
6228	Divers (IK Dominique)		103,53 €	250,00 €	
6232	Fêtes et cérémonies	1 700,00 €	319,30 €	1 700,00 €	
	Vins d'honneur	200,00 €	48,30 €	200,00 €	
	Galettes				
	Sapins	320,00 €	150,00 €	200,00 €	
	Fleurs	80,00 €		100,00 €	
	Repas des anciens	1 100,00 €		1 200,00 €	
6237	Publications - Bulletin municipal - AO RD35	150,00 €	314,75 €	900,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	150,00 €	94,91 €	150,00 €	
6262	Frais de télécommunication (54€ x 12 mois) - Orange	650,00 €	595,22 €	650,00 €	
6281	Concours divers	200,00 €	158,06 €	200,00 €	
	Union Amicale des Maires de France	150,00 €		150,00 €	
	CAUE	50,00 €		50,00 €	
6282	Frais de gardiennage	150,00 €		150,00 €	
62876	Au GFP de rattachement	1 000,00 €	66,00 €	1 000,00 €	
	Actes Urbanisme SIB	1 000,00 €		1 000,00 €	
	CDC STM masques COVID 2020				
63512	Taxes foncières (et TOM)	200,00 €	154,00 €	200,00 €	
	Frais de gestion	10,00 €			
	Commune - Foncier non bâti	90,00 €			
	AB 164 rue Carcagny				
	AC 32 Station				
	Ordures ménagères	100,00 €			

012	Charges de personnel et frais assimilés (calcul:salaire net +50%)	20 300,00 €	15 372,74 €	20 900,00 €	16 500
	Etudier le cout d'une assurance arret de travail			"1 000"	DM ultérieure
6332	Cotisations FNAL	20,00 €	9,58 €	20,00 €	
6336	Cotisations CNFPT et CDG14	100,00 €	70,02 €	100,00 €	
6338	Autres impôts sur rémunérations	30,00 €	28,79 €	30,00 €	
6411	Personnel titulaire salaire (Sophie-370) (4500)	10 500,00 €	10 459,53 €	10 500,00 €	
"	Personnel titulaire salaire (Tony-284) (3300)				
"	Personnel titulaire Autres éléments				
6413	Personnel non titulaire salaire (Dominique 7 mois) (2100)	3 000,00 €	352,39 €	3 600,00 €	
"	Personnel non titulaire(Buceel 2021= 860€ - 2022= 620€) (1500)				
6451	Cotisations URSSAF	2 500,00 €	1 506,49 €	2 500,00 €	
6453	Cotisations caisses de retraite	3 500,00 €	2 931,67 €	3 500,00 €	
6454	Cotisations ASSEDIC	200,00 €	14,27 €	200,00 €	
6456	FNC Supplément familiale	200,00 €		200,00 €	
6471	Prestations versées			250,00 €	
6475	Médecine du travail CMAIC (40 € * 6 tt les 2 mois)	250,00 €			
O14	Atténuations de produits	3 150,00 €		3 200,00 €	
739221	FNGIR	3 150,00 €	3 117,00 €	3 200,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	19 510,00 €	19 777,09 €	20 110,00 €	
6531	Indemnités (1820,25 * 4 = 7281 €)	7 300,00 €	7 450,50 €	7 500,00 €	
6533	Cotisations de retraite (76,45 * 4 = 305,80 €)	400,00 €	305,80 €	350,00 €	
6535	Formation	500,00 €		500,00 €	
6553	Service d'incendie	2 800,00 €	2 778,00 €	2 800,00 €	
65548	Autres contributions	7 600,00 €	8 342,67 €	7 680,00 €	
	Urbanisme SIB (compte 62876 en 2021)		676,00 €		
	SDEC Maintenance et conso éclairage	400,00 €	476,72 €	500,00 €	
	SDEC Emprunt eff église	3 930,00 €	3 922,46 €	3 950,00 €	
	SDEC Emprunt eff Carcagny	1 850,00 €	1 844,15 €	1 850,00 €	
	SIVOS transport Scolaire (6eleves = 118,54)	1 270,00 €	1 269,34 €	1 300,00 €	
	Ainés du Canton 2020 et 2021 (77 x 2 ans)	150,00 €	154,00 €	80,00 €	
6574	Subventions de fonctionnement	900,00 €	900,00 €	1 270,00 €	
	ADMR	100,00 €	100,00 €	100,00 €	
	MJC Val de Seulles	100,00 €	100,00 €	180,00 €	
	Action Femmes Santé (Ukraine)			100,00 €	delib subv à faire
	Association des Habitants de Ducy	700,00 €	700,00 €	800,00 €	
	APE Audrieu			90,00 €	
65888	Autres - Cotisations DGFIP (PASREAU)	10,00 €	0,12 €	10,00 €	
66	Charges financières	- €		- €	
66111	Intérêts réglés à l'échéances - régul 2019				
67	Charges exeptionnelles	500,00 €		500,00 €	
6713	Secours et dots	500,00 €		500,00 €	
68	Dotations aux amortissements et provisions	170,00 €		- €	
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	170,00 €			
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	480,00 €		480,00 €	
6811	Dotations d'amortissements	480,00 €	480,00 €	480,00 €	
	amortissement frais etude VRD 2019-2023	480,00 €			
TOTAL Dépenses		164 010,00 €	55 431,08 €	182 896,77 €	
	hors virmt vers INVST	65 010,00 €	55 431,08 €	74 430,00 €	

RECETTE DE FONCTIONNEMENT		BP 2021		BP 2021	
013	Atténuations de charges	- €	579,00 €	- €	
6459	Remboursements sur cotisations CNRACL - FNC				
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 950,00 €	2 605,80 €	3 070,00 €	
70323	Redevance occupation du domaine	350,00 €	215,00 €	450,00 €	
	Enedis	210,00 €		210,00 €	
	Orange 2021 et 2022	120,00 €		240,00 €	
	Fibre	20,00 €			
70872	Budgets annexes (personnel ASSmnt)	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	
70878	Part d'autres redevables	600,00 €	390,80 €	620,00 €	
	TOM appartement	50,00 €	77	70,00 €	
	Eau logement communal	300,00 €	313,8	300,00 €	
	Repas des anciens	250,00 €		250,00 €	
73	Impôts et taxes	36 800,00 €	54 519,89 €	44 493,00 €	
73111	Taxes foncières et d'habitation	19 300,00 €	27 235,00 €	27 493,00 €	etat 1259
73211	Attribution de compensation - Compensation STM	4 000,00 €	4 521,99 €	3 500,00 €	voir CLECT
73223	Fonds de péréquation FPIC	1 500,00 €	1 517,00 €	1 500,00 €	estimation
7381	Taxe additionnelle des droits de mutation	12 000,00 €	21 245,90 €	12 000,00 €	estimation
74	Dotations, subventions et participations	36 516,00 €	36 559,52 €	33 449,00 €	
7411	Dotations forfaitaires	14 065,00 €	14 323,00 €	14 581,00 €	
74121	Dotation de solidarité rurale	9 323,00 €	10 013,00 €	7 051,00 €	
74127	Dotation nationale de péréquation	5 006,00 €	5 058,00 €	5 307,00 €	
742	Dotations aux élus locaux	6 153,00 €	6 054,00 €	6 000,00 €	estimation
74718	Autres (rbst plexi elections)		613,52 €	50,00 €	
74834	Etat compensation exo TF	498,00 €	498,00 €	460,00 €	etat 1259
74835	Etat compensation exo TH	1 471,00 €			
75	Autres produits de la gestion courante	36 120,00 €	36 397,06 €	5 130,00 €	
752	Revenus des immeubles	5 120,00 €	5 242,06 €	5 130,00 €	
	Appartement communal (412x 12)	4 920,00 €	4 920,00 €	4 950,00 €	
	Location salle communale		145,00 €		
	Jardin AB255 Nord -330 m2- Lelohant Gratuité		- €	- €	
	Jardin AB255 Sud -330 m2-	20,00 €	- €	30,00 €	
	Jardin AB251 - 430 m2- Paysant		- €	20,00 €	
	Jardin AB 252 -175 m2- CEVAER	20,00 €	20,00 €	20,00 €	
	Location terrain AB 164 -1950m2- Paysant	160,00 €	157,06 €	130,00 €	
758	Produits divers de la gestion courante	- €		- €	
7588	Autres produits divers de la gestion courante	31 000,00 €	31 155,00 €	- €	
	assurance Sinistre clocheton	14 500,00 €			
	assurance Sinistre Croix	16 500,00 €			
77	Produits exceptionnels	- €	522,81 €	- €	
773	Mandats annulés		207,91 €		
7788	Autres produits divers de la gestion courante		314,90 €		
	solde achat terrain ADAM -AB 251-252		314,90 €		
O02	Résultat de fonctionnement reporté	79 655,11 €		155 408,11 €	
TOTAL Recettes		192 041,11 €	131 184,08 €	241 550,11 €	
	hors report N-1	112 386,00 €		86 142,00 €	
	Résultat brut				
	résultat net (brut + excédent) à reporter				
	SUREQUILIBRE au 5/04/2022			58 653,34 €	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2021	CA 2021	BP 2022
16	Emprunts et dettes assimilées	- €		- €
165	Dépôts et cautionnement reçus			
20	Immobilisations incorporelles	7 800,00 €	792,00 €	8 650,00 €
2031	Frais d'études	7 200,00 €		7 208,00 €
	Maitrise d'œuvre VRD RAR = 5 300	7 200,00 €		"5300"
	Maitrise d'œuvre VRD reliquat dû 2021= 1 860			"1860"
2033	Frais d'insertion Appel d'offre : 192+650		192,00 €	842,00 €
2051	Concessions et droits similaires - Modularis	600,00 €	600,00 €	600,00 €
21	Immobilisations corporelles	190 084,54 €	44 076,00 €	187 267,54 €
21318	Autres bâtiments publics	45 000,00 €	43 224,00 €	1 542,00 €
	CONRAUD (clocheton de l'église)	20 000,00 €	19 434,00 €	1 542,00 €
	BIARD ROY (croix du clocher de l'église)	25 000,00 €	23 790,00 €	
2128	Agencements et aménagements	3 000,00 €	- €	16 000,00 €
	Amenagements Aire de Jeux (8000+1350+installation)			12 000,00 €
	abri bus			3 000,00 €
	éclairage solaire tr.loucelles x4			2 000,00 €
	ossuaire			1 000,00 €
	Muret rue de Loucelles	3 000,00 €		3 000,00 €
2151	Réseaux voiries	136 500,00 €	852,00 €	163 600,00 €
	RD82 RD35 Trvax LOT 1 Génie civil JONES TP	103 500,00 €		141 500,00 €
	RD85 RD35 chaussée LOT 2 Marquage KANGOUROU	31 500,00 €		12 100,00 €
	Diagnostic Amiante HAP enrobés	1 500,00 €	852,00 €	
	Aleas chantier RD35/82			10 000,00 €
2181	Installations générales - Défibrillateur Salle	1 500,00 €	- €	2 041,00 €
2183	Matériel bureau/ informatique (copieur,ordi, Retro)	4 084,54 €		4 084,54 €
2188	Autres immobilisations corporelles			- €
20	Dépenses imprévues	- €		2 000,00 €
20	Dépenses imprévues			2 000,00 €
001	Solde d'exécution reporté			
Total Dépenses d'Investissement		197 884,54 €	44 868,00 €	197 917,54 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2021	CA 2021	BP 2022
021	Virement du fonctionnement	99 000,00 €		108 466,77 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 000,00 €	14 054,23 €	11 100,00 €
10222	FCTVA	12 000,00 €	12 644,00 €	1 100,00 €
	Part fonctionnement 2018 - 2019 2020	1 000,00 €	1 003,00 €	100,00 €
	Part Investissement 2018 - 2019 2020	11 000,00 €	11 641,00 €	1 000,00 €
10226	Taxes d'aménagement	1 000,00 €	1 410,23 €	10 000,00 €
	Boisdon 2021		183,16 €	
	Caligny 2021		734,29 €	
	Aubree 2021		441,35 €	
	Divers (sans détail Trésorerie) 2021		51,43 €	
1068	Affectation de résultat		0,00 €	
13	Subvention d'investissement	81 855,00 €	30 355,00 €	74 300,00 €
1321	Etat et établissements nationaux Amendes de police	30 355,00 €	30 355,00 €	
1323	Subvention du Département APCR 40 000 € sur 2 ans	20 000,00 €		40 000,00 €
	Subvention Région Aménagement Arrêt bus			2 800,00 €
	Participation départementale Chaussée RD35	31 500,00 €		31 500,00 €
	Participation STM Chaussée rue des Gellots			5 600,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnement reçus			
024	Produits de cessions d'immobilisation			
024	Produits de cessions d'immobilisation			
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	480,00 €	480,00 €	480,00 €
28031	Frais d'études	480,00 €	480,00 €	480,00 €
001	Solde d'exécution reporté	3 549,54 €		3 570,77 €
Total Recettes d'Investissement		197 884,54 €	44 889,23 €	197 917,54 €

FONCT

COMPTE ADMINISTRATIF 2021
PROJET BUDGET PRIMITIF 2022

ASSAINISSEMENT

Remarques

DEPENSE DE FONCTIONNEMENT		BP DM 2021	CA 2021	BP 2022
023	Virement à la section d'investissement	4 867,00 €		4 967,75 €
11	Charge à caractère général	2 700,00 €	1 801,20 €	2 500,00 €
6061	Fournitures non stockables eau <i>sem.2 payé en 2022</i>	200,00 €	122,24 €	350,00 €
6063	Fourniture d'entretien et de petits équipements	400,00 €	802,51 €	400,00 €
	<i>Gants, sacs, clés ...</i>	<i>280,00 €</i>	<i>162,51 €</i>	<i>400,00 €</i>
	<i>Bâches 2e étage - Compteur de bâchées IPA</i>	<i>120,00 €</i>	<i>640,00 €</i>	<i>- €</i>
611	Sous traitance générale	900,00 €	808,48 €	1 050,00 €
	<i>Frais de gestion 2,9 € HT x 135 fact - SAUR</i>	<i>400,00 €</i>	<i>436,45 €</i>	<i>400,00 €</i>
	<i>Entretien SYNODIYA 480,84 € + 20 € de cotisation trim.4 payé en 2022</i>	<i>500,00 €</i>	<i>372,03 €</i>	<i>650,00 €</i>
61558	Entretien réparations autres biens mobiliers	200,00 €	67,97 €	200,00 €
6156	Maintenance	500,00 €	- €	500,00 €
	<i>Faucardage</i>	<i>500,00 €</i>		<i>500,00 €</i>
	<i>Hydrocurage</i>	<i>500,00 €</i>		<i>500,00 €</i>
6222	Commissions pour recouvrement - Redevance	500,00 €	- €	- €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
6215	Personnel affecté par la collectivité	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1,00 €		1,00 €
658	Charges diverses de la gestion courante	1,00 €		1,00 €
66	Charges financières	1 900,00 €	1 878,66 €	1 800,00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéances	1 900,00 €	1 878,66 €	1 800,00 €
	<i>CA Prêt 2011-2035 15/02</i>		<i>478,92 €</i>	<i>454,06 €</i>
	<i>CA Prêt 2011-2035 15/05</i>		<i>472,79 €</i>	<i>447,71 €</i>
	<i>CA Prêt 2011-2035 15/08</i>		<i>466,60 €</i>	<i>441,30 €</i>
	<i>CA Prêt 2011-2035 15/11</i>		<i>460,35 €</i>	<i>434,84 €</i>
67	Charges exceptionnelles	29 225,26 €	- €	35 566,87 €
6718	Autres charges exceptionnelles - Réserve	29 225,26 €		35 566,87 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 183,00 €	17 183,00 €	17 183,00 €
6811	Dotations d'amortissements	17 183,00 €	17 183,00 €	17 183,00 €
TOTAL Dépenses		57 875,26 €	22 862,86 €	64 018,62 €

RECETTE DE FONCTIONNEMENT		BP DM 2020	CA 2021	BP 2022
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	15 200,00 €	18 466,75 €	16 200,00 €
704	Travaux	200,00 €	- €	200,00 €
	<i>Ranguet - 2/2 2021 reporté en 2022</i>	<i>200,00 €</i>		<i>200,00 €</i>
70611	Redevance assainissement colletif	15 000,00 €	18 466,75 €	16 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	580,00 €	1 163,16 €	580,00 €
741	Primes d'épuration	580,00 €	1 163,16 €	580,00 €
75	Autres produits de la gestion courante	- €	- €	- €
7588	Autres produits divers de la gestion courante - cotisations DGFIP			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 710,00 €	11 710,00 €	11 710,00 €
777	Quote part des subventions d'investissement	11 710,00 €	11 710,00 €	11 710,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	30 386,26 €		35 528,62 €
TOTAL Recettes		57 876,26 €	31 339,91 €	64 018,62 €

INVST	Compte administratif 2021 PROJET Budget primitif 2022	ASSAINISSEMENT			remarques
		BP 2021	CA 2021	BP 2022	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2021	CA 2021	BP 2022	
13	Subvention d'investissement				
13911	Subvention d'équipement				
16	Emprunts et dettes assimilées	8 840,00 €	8 807,69 €	8 940,75 €	
1641	Emprunts en Euros	8 840,00 €	8 807,69 €	8 940,75 €	
	Prêt 2011-2035 15/02	715,73 €	715,73 €	740,59 €	
	Prêt 2011-2035 15/05	721,86 €	721,86 €	746,94 €	
	Prêt 2011-2035 15/08	728,05 €	728,05 €	753,35 €	
	Prêt 2011-2035 15/11	734,30 €	734,30 €	759,81 €	
	Prêt Station 20 ans - AESN	1 725,75 €	1 727,75 €	1 725,75 €	
	Prêt Réseau 15 ans - AESN	4 180,00 €	4 180,00 €	4 180,00 €	
	Arrondis			34,31 €	
20	Immobilisations incorporelles	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	
2087	Immobilisations incorporelles reçues au titre	1 500,00 €		1 500,00 €	
	Servitude de passage Delaunay	1 500,00 €		1 500,00 €	
21	Immobilisations corporelles				
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 710,00 €	11 710,00 €	11 710,00 €	
13918	Subventions d'amortissement	11 710,00 €	11 710,00 €	11 710,00 €	
001	Solde d'exécution reporté	3 237,32 €		3 334,69 €	
Total Dépenses d'Investissement		25 287,32 €	20 517,69 €	25 485,44 €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2021	CA 2021	BP 2022	
O21	Virement du fonctionnement	4 867,00 €		4 967,75 €	
13	Subvention d'investissement				
1316	Part des autres syndicats				
1322	Communes				
1323	Conseil Général				
27	Immobilisations financières				
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 183,00 €	17 183,00 €	17 183,00 €	
231311	Bâtiments d'exploitation	4 647,00 €	4 647,00 €	4 647,00 €	
281532	Réseaux d'assainissement	12 536,00 €	12 536,00 €	12 536,00 €	
1068	Affectation de résultat	3 237,32 €	3 237,32 €	3 334,69 €	
001	Solde d'exécution reporté				
Total Recettes d'Investissement		25 287,32 €	20 420,32 €	25 485,44 €	